



**Centre pour
l'Environnement et
le Développement**



RELUFA

Yaoundé, 15 novembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le directeur d'une ONG opposée au projet de HERAKLES Farms et 3 de ses collègues arrêtés

Deux ONG dénoncent l'arrestation de Nasako Besingi, directeur de l'ONG Struggle to Economize the Future Environment (SEFE) basée à Mundemba (Sud-Ouest du Cameroun). Il a été arrêté le 14 novembre 2012 par des éléments de la gendarmerie nationale et est depuis détenu dans les locaux de la gendarmerie à Mundemba. Nasako Besingi a été arrêté dans les bureaux de l'ONG SEFE, avec trois de ses collaborateurs.

Nasako Besingi est connu pour avoir été l'acteur le plus visible du débat sur le projet de mise en place par la société américaine HERAKLES d'une plantation controversée de palmiers à huile de 73 000 hectares dans le Sud-Ouest du Cameroun. En sa qualité de porte parole de communautés inquiète des développements actuels du projet, Nasako a travaillé sans relâche pour s'assurer que les points de vue des populations de la zone de projet soient entendus. Il a fait l'objet de harcèlement constant, de la part de supporters du projet et de la compagnie SGSOC (HERAKLES), qui a par ailleurs engagé récemment des poursuites en justice contre lui.

La présence de la société HERAKLES dans la région a toujours été perçue comme un facteur d'insécurité pour ceux qui s'opposent au projet, et comme une menace pour les droits des communautés locales. Ses opérations sont entachées de plusieurs éléments d'illégalité. Ainsi par exemple, la convention d'établissement liant la compagnie SGSOC à l'Etat donne le droit à la société d'« arrêter et de détenir » toute personne traversant sa concession. Cette disposition constitue une violation du droit national, et des conventions internationales ratifiées par le Cameroun. De plus, la compagnie ne dispose pas de contrat de bail avec l'Etat, et n'a donc pas le droit de conduire des opérations dans la zone où elle se trouve. Enfin, le rapport N° 40 (juin 2012) de l'Observateur indépendant du contrôle forestier¹

¹ Le rapport est disponible sur internet

http://www.oicameroun.org/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=50&Itemid=33&limitstart=10

après du ministère camerounais des forêts et de la faune a clairement établi que les opérations de défrichement de la forêt par la société SGSOC étaient illégales, parce qu'elle n'a pas suivi la procédure prévue par les textes en vigueur pour jouir du droit d'utiliser des espaces de forêts.

Bien plus, la compagnie « n'a pas répondu à la convocation [des services locaux du ministère des forêts et de la faune], et a plutôt continué ses activités ».

« Il est tout de même curieux, a déclaré Samuel Nguiffo du centre pour l'Environnement et le Développement (CED), que les opérations de la compagnie se poursuivent, alors même qu'il existe de nombreuses preuves de leur illégalité, et que ceux qui attirent l'attention sur ces violations systématiques de la loi soient inquiétés par les autorités. Nous demandons l'arrêt immédiat des opérations de la société SGSOC, et la libération immédiate de Nasako Besingi et de ses collègues ».

Pour Brendan Schwartz du Réseau de Lutte contre la Faim (RELUFA), *« Le projet de plantation de palmiers à huile de SGSOC n'est pas un projet de développement. Le Cameroun n'a pas besoin d'investisseurs comme SGSOC qui ne respectent pas le droit de l'Etat et violent les droits des populations. Nasako et ses collègues sont des héros pour le Cameroun, et des modèles pour la jeunesse. Ils ont un combat noble, pour le respect de la loi et pour un développement durable et équitable au Cameroun. Nasako et ses collègues n'ont rien à faire dans une cellule. Ils doivent être immédiatement libérés ».*

Pour plus d'informations, contacter :

Samuel Nguiffo (CED) 99 95 28 49 snguiffo@yahoo.fr snguiffo@cedcameroun.org

Brendan Schwartz (RELUFA) 79 82 81 20 bschwartz@relufa.org